

# Pelletier qualifie son administration de positive

par Denis ANGERS

C'était fête hier soir, pour les sympathisants du Progrès civique de Québec, le parti du maire Jean Pelletier. En ce jour anniversaire de l'élection victorieuse de novembre 1977, les quelque 1,000 amis de l'équipe Pelletier, entassés dans la grande salle de bal du Château Frontenac, avaient tenu à rendre hommage à une administration qui, de dire le premier magistrat de la capitale, s'est avérée être depuis un an "honnête, efficace, compétente et soucieuse des meilleurs intérêts des Québécois".

Pour l'occasion, le chef du Progrès civique et maire de Québec, M. Jean Pelletier, a dévoilé — comme l'annonçait hier LE SOLEIL — son premier

"grand projet": la construction par la Société immobilière des caisses d'entraide économique de la future bibliothèque centrale de la capitale, sur l'emplacement de l'école élémentaire Saint-Roch, à place Jacques-Cartier. Programme évalué à \$23 millions, l'édification de ce complexe permettra à la municipalité de se doter d'un centre bibliothécaire ultramoderne de 90,000 pieds carrés, capable de répondre aux besoins de la population au cours des "40 prochaines années".

Divisé en deux immeubles comptant respectivement cinq et quatre étages, le "complexe Jacques-Cartier" offrira en location quelque 276,000 pieds carrés d'espace à bureaux dont le tiers sera retenu, 30 années durant, par la ville de Québec. Outre la

bibliothèque proprement dite, ce projet de l'administration Pelletier comportera une salle d'exposition, un mail commercial couvert ainsi qu'une adjonction de 350 places au stationnement actuel. Après l'expiration du bail emphytéotique de 50 ans consenti à la société immobilière, tout l'ensemble redeviendra propriété des contribuables de Québec.

Soulignons qu'en contrepartie de la réalisation de ce programme, les payeurs de taxes de Québec devront déboursier quelque \$5 millions, essentiellement affectés à l'acquisition des terrains du secteur et à l'acquisition du futur stationnement agrandi dont la société immobilière n'a pas accepté de se défaire à titre gracieux.

## Un bilan positif

Par ailleurs, devant les partisans de sa formation politique, le maire Pelletier s'est livré à un rapide tour d'horizon des deux premières années de son mandat. Sourire de contentement aux lèvres, il a ainsi passé en revue la pléthore d'ententes conclues avec le gouvernement provincial, ententes qui assureront, au cours de l'année qui vient, la réalisation de 535 unités de logement à loyer modique, pour des familles et des personnes âgées. S'y ajouteront incessamment 1,000 nouveaux logements sur les ber-

ges de la Saint-Charles qui, conjugués aux projets d'amélioration de quartier dans Saint-Jean-Baptiste et Stadacona, permettront, selon M. Pelletier, de réanimer le centre-ville de la capitale.

D'enchaîner un Jean Pelletier désireux de rendre des comptes positifs de son administration, la ville de Québec a en outre, depuis deux ans, présidé à la plantation de 3,000 arbres, mis à jour les règlements de zonage municipaux, participé au réaménagement de la colline parlementaire, obtenu une réforme en profondeur de la fiscalité municipale "dont on ne

connaît pas encore toutes les conséquences pour la santé financière de la ville", etc...

Ainsi donc, d'insister M. Pelletier, une bonne partie du programme de son parti, tel que défini en 1977, est déjà en bonne voie de parachèvement "quand ce n'est pas fait accompli". Dans cette optique, l'avenir réserve de nouveaux progrès à l'administration Pelletier, des progrès dont les applaudissements nourris d'hier auront certes souligné l'urgence et la nécessité, tant au chapitre de l'habitation qu'à celui de la qualité de vie urbaine.

